

DÉCISION

Objet : Contrats de cessions et prestations musicales pour la programmation des festivités de l'été 2024.

LE MAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2123-1, R2123-1 à R2123-8,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2020/028 du 27 juillet 2020 relative à la délégation de missions du Conseil municipal au Maire,

Vu la délibération N°2022-067 relative aux tarifs des services municipaux à compter du 14 octobre 2022,

Vu la délibération N°2023/019 du 23/02/2023 relative au projet de la base de loisirs autour du Lac de Nabeillou,

Considérant l'organisation de concerts dans le cadre de la programmation des festivités de l'été sur le site de Nabeillou,

- Ouverture du site de Nabeillou au public le 26 juin
- Les Lives des vendredis
- Le Festival grandeur nature,

Considérant les offres de concerts proposées par les Compagnies et les artistes intermittents (voir tableau annexe I)

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : D'accepter les propositions des contrats de cessions, prestations musicales, de danse et autres des différentes compagnies et prestataires (voir tableau annexe I) pour un montant de 46861,14€.

ARTICLE 2 : « La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse - sis 68, rue Raymond IV BP 7007 - 31068 Toulouse Cédex 07 - dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.

Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr> ».

ARTICLE 3 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil Municipal conformément aux dispositions du dernier alinéas de l'article L2122-23 du code général des collectivités territoriales.

GRAULHET, le 02 août 2024

LE MAIRE, Blaise AZNAR

Publié(e) le : 11 8 FEV. 2025



Graulhet, LA RÉUSSITE DANS LA PEAU

<u>Ouverture du site</u>						
Nom de la compagnie	Adresse	Nom du concert	Nombre de représentations	Date	Coût	
Sambras Duo	Association Odyssée Spectacle Le Bourg 12630 Montrozier		1	26 juin	530€	
<u>Les Lives des vendredis</u>						
Nom de la compagnie	Adresse	Nom du concert	Nombre de représentations	Date	Coût	
Prattseul	Ulysse Maison d'Artistes 6 rue de Clermont 46100 Figeac		1	28 juin	2310.45€	
L'Instant Baloché	Le Caisson Chemin sablas de Pélissier 81000 Albi	L'Instant Baloché	1	28 juin	1250€	
Treizeurs du Mat	Pour ma pomme Le Fresne 49320 Blaison Gohier	Treizeurs du Mat	1	12 juillet	2650€	
Alkabaya	Green Piste Records 1, rue de la Chèvrerie 43230 Paulhaguet	Paradoxe	1	12 juillet	2426.50€	
Dr Pick-Up	GUSO	Concert	1	2 août	600€	
Rose Betty Klub	Klub Klamauk 120 rue Adrien Proby 34090 Montpellier	Concert	1	2 août	2650€	
Lula Maria et Quando	GUSO	Concert	1	16 août	1000€	
Martin Boyer		Concert	1	16 août	1900€	
Malaka	Green Piste Records 1, rue de la Chèvrerie 43230 Paulhaguet	MAI	1	23 août	1793.50€	
Boule	GUSO	Concert	1	23 août	800€	
Replay 81	Now Name Production/20 rue Gabriel O'Byrne/81800 Rabastens	Concert	1	30 août	800€	
<u>Festival grandeur nature</u>						
Nom de la compagnie	Adresse	Nom du concert	Nombre de représentations	Date	Coût	
Clara Sanchez	12 passage d'Aquitaine/81300 Graulhet	concert	1	19 juillet	630.69€	
Cafetera Roja	Green Piste Records	Full of Hope	1	19 juillet	4220€	



Graulhet, LA RÉUSSITE DANS LA PEAU

MAIRIE DE GRAULHET - REPUBLIQUE FRANCAISE - ARRONDISSEMENT DE CASTRES
BP 169 - 81304 GRAULHET - TEL : 05 63 42 85 50 - mairie@mairie-graulhet.fr - www.ville-graulhet.fr

	1, rue de la Chèvrerie 43230 Paulhaguet					
Labess	Tartine Production 11, place de l'église 56700 Kervignac	Dima Libre	1	20 juillet	5275€	
Les Amazones d'Afrique	3D Family Production 13 rue Max Emst 75020 Paris	concert	1	20 juillet	8440€	
Radio Kaizman	Groove etc 2 place des arts 71700 Tournus	Block Party	1	21 juillet	2200€	
	Chut Production			21 juillet		
Demi-Portion	Setasound System Diffusion	concert	1	21 juillet	7385€	
Total					46861.14€	